

Recrute

Une ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

POUR SA CRECHE FAMILALE

Poste à pourvoir

L'assistante maternelle travaillera à son domicile sous la responsabilité de la directrice.
Elle devra être en possession d'un agrément délivré par le Conseil départemental et avoir suivi la formation obligatoire si l'agrément est postérieur au 1er janvier 2007.

Missions

Sous la responsabilité du personnel d'encadrement de la crèche familiale, elle devra :
Accueillir à son domicile les enfants non scolarisés confiés par le service et mettre en place les conditions permettant d'assurer le développement physique et intellectuel des enfants accueillis.
Participer obligatoirement aux activités mises en place par le service et/ou y conduire les enfants.
Suivre les conseils proposés par les professionnelles de la crèche et respecter le règlement intérieur de la structure, afin de se conformer aux objectifs du service.

Qualités

Patience, capacité d'écoute, de remise en cause, disponibilité et dynamisme.

Spécificité du poste

Travailler en équipe avec l'équipe encadrante et les autres assistantes maternelles de la crèche familiale.
Etre rémunérée par la Mairie et non par les parents.
Salaires suivant la dernière législation en vigueur.
Résider sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc/Saint-Denis-en-Val/Orléans Saint Marceau

Lieu d'exercice (en dehors du domicile)

Maison de la Petite Enfance
44 Rue de la Cerisaille
45650 Saint-Jean-le-Blanc

POSTE A POURVOIR TRES RAPIDEMENT

Adresser candidature par lettre de motivation, CV, et copie de l'agrément à
Monsieur le Maire
Thierry CHARPENTIER
Place de l'église - BP 07 - 45655 SAINT JEAN LE BLANC CEDEX
drh@saintjeanleblanc.com

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Claire DAFY, responsable de la crèche familiale au 02 38 66 18 33.